

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

du restaurant scolaire pour l'année 2018-2019

Au restaurant scolaire, je suis accueilli(e) et encadré(e) par des animateurs. Je mange au premier ou au deuxième service selon mon âge. Le temps du midi est un moment pendant lequel je vais manger et me détendre. Pour ça, mes camarades et moi avons des droits et des devoirs.

MES DROITS

Pour aller manger :

- ✂ Je peux me ranger avec le camarade de mon choix.
- ✂ Je peux parler sans crier.

Dans la salle de restaurant :

- ✂ Je peux parler calmement avec mes camarades.
- ✂ Je peux manger selon mon appétit.
- ✂ Je peux dialoguer et me confier aux animateurs.

Sur la cour de récréation :

- ✂ Je peux jouer seul ou avec mes camarades.
- ✂ Je peux ne rien faire si j'en ressens le besoin.
- ✂ Je peux proposer un jeu de groupe et le mettre en place avec l'aide de l'animateur si besoin.
- ✂ Je peux dialoguer et me confier aux animateurs.
- ✂ Je peux dénoncer aux animateurs un acte observé si je le juge grave.
- ✂ Je peux aller aux toilettes et me laver les mains.

MES DEVOIRS

- ✂ Je dois le respect à mes camarades et aux animateurs.
- ✂ Je ne dois pas être grossier, insolent et violent.
- ✂ Je suis poli(e).

Pour aller manger : (De l'école Ste Anne à l'Espace Capello)

- ✂ Je me mets en rang calmement avec un autre enfant.
- ✂ Je marche tranquillement à côté de mon camarade.
- ✂ Je me déplace en suivant les consignes de sécurité.

Avant de manger :

- ✂ Je vais aux toilettes et je me lave les mains.
- ✂ Je me range calmement avec le camarade de mon choix.
- ✂ Je m'installe à la table indiquée par l'adulte.

Dans la salle de restaurant :

- ✂ Je reste assis(e) correctement sur ma chaise.
- ✂ Je goûte à tous les aliments.
- ✂ Je parle calmement et ne crie pas.
- ✂ Je ne parle pas aux enfants placés aux autres tables car cela m'oblige à parler plus fort.
- ✂ Je ne joue pas avec la nourriture.
- ✂ Je mange proprement.
- ✂ Je ne décore pas le matériel de cantine (Couverts, tables...)
- ✂ Je ne sors pas de jouets sinon ils me seront confisqués.

☞ A la fin du repas :

- ✂ J'aide à débarrasser en suivant les consignes données.
- ✂ Je patiente calmement.
- ✂ Quand l'animateur me l'autorise, je me range sans bousculade.

☞ Sur la cour de récréation :

- ✂ Je ne joue pas à des jeux de guerres et de bagarre.
- ✂ Je ne grimpe pas sur les rebords des fenêtres.
- ✂ Je ne joue pas dans les toilettes.
- ✂ Je prends soin du matériel mis à ma disposition.
- ✂ Je prends soin de mes vêtements. Je les accroche au portemanteau.
- ✂ Je ne vais pas dans le coin garage où sont rangés les vélos.

LE RESPONSABLE DE TABLE

- ☞ Il est mis en place pour les enfants du 2^{ème} service.
 - ☞ Il est choisi à chaque table, le plus souvent sur la base du volontariat.
 - ☞ Il s'occupe du bon fonctionnement de la table :
 - ✂ Il va chercher un pichet plein quand il est vide.
 - ✂ Il rapporte du pain quand la corbeille est vide.
 - ✂ Il débarrasse les plats.
 - ✂ Il débarrasse les pichets et la corbeille en fin de repas.
 - ✂ Il nettoie la table.

 - ☞ Mais il ne s'occupe pas de la discipline. Toutefois, il peut aller trouver un adulte s'il observe des actes qu'il juge "grave".
- Les enfants mangeant régulièrement au restaurant scolaire doivent être "Responsable" au minimum une fois par trimestre.

L'équipe du restaurant scolaire s'engage à entourer les enfants dans un esprit de convivialité et de respect.

LES FOURCHETTES

Pour faire respecter les consignes énumérées dans "la Charte de bonne conduite" un système de fourchettes d'or, argent et bronze est mis en place sous forme de tableau.

Chaque enfant démarre l'année avec sa fourchette d'or (Affichage au mur) Si un animateur observe un mauvais comportement de l'enfant, une tomate sera notée sur le tableau. Au bout de 3 tomates, l'enfant perdra sa fourchette d'or et aura une fourchette d'argent. Même fonctionnement de la fourchette d'argent à la fourchette de bronze.

Fourchette d'argent : L'enfant aura une sanction et ses parents seront avertis par téléphone ou par mail.

Fourchette de bronze : L'enfant aura une sanction et une rencontre avec les parents et l'enfant sera organisé.

L'enfant regagnera sa fourchette d'or grâce à un bon comportement quand l'animateur jugera qu'il la mérite.

Toutefois, suivant la gravité de l'acte, les enfants peuvent passer directement de la fourchette d'or à la fourchette de bronze.

Lors de la perte d'une fourchette les enfants auront des sanctions comme aider au nettoyage de la salle ou changer de service pendant un temps défini... L'ultime sanction est l'exclusion temporaire ou définitive de restaurant scolaire.

C'est grâce aux efforts de chacun que le temps du midi sera agréable pour tous !